



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**PRÉFET DE LA MARTINIQUE
DELEGUE DU GOUVERNEMENT POUR L'ACTION DE L'ETAT EN MER**

Cabinet du préfet
Bureau de la Communication Interministérielle

Fort-de-France, le 25 juillet 2016

Communiqué presse

Yole de pêche de Saint Lucie retrouvée après 3 jours en mer

Le 22 juillet à 08h00, le CROSS AG reçoit une information selon laquelle deux personnes, de nationalité Sainte-Lucienne, ne seraient pas rentrées après leur expédition de pêche à bord de la yole de pêche « MOVE IT » d'une longueur de 6 mètres.

Le CROSS AG débute alors une opération de recherche et de sauvetage dans le canal entre Sainte Lucie et Saint Vincent. Opération rendue difficile par le manque de moyen des deux pays mitoyens de la zone et de l'absence d'équipement de communication et de sécurité sur la yole de pêche.

Le CROSS AG a alors dépêché sur place l'hélicoptère de la sécurité civile « DRAGON 972 » pour investiguer la zone. Ce dispositif a été complété par l'avion des gardes-cotes de la Barbade « RSS » qui a volé durant deux jours. Malgré les recherches entreprises, le « MOVE IT » n'avait pas été relocalisé.

Dans la soirée du 24 juillet, à 19h50, le navire de commerce « STEFFI C » (pavillon UK), sensibilisé par les messages envoyés par le CROSS AG concernant la disparition du « MOVE IT », rend compte avoir récupéré les deux naufragés à leur bord et indique faire route vers le port de Castries (Sainte Lucie). Sur les deux personnes récupérées, après 72 heures de dérives, l'une était en relative bonne santé et la seconde est malheureusement décédée.



Hélicoptère de la sécurité civil (DRAGON 972).



Avion « RSS » des gardes-cote de la Barbade



Navire de commerce « STEFFI C »